



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

**Compte-rendu du comité de direction
QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC**

Nombre de
membres en
exercice : 11
Nombre de
suppléants : 10

Titulaires : 5
Suppléants : 5
Pouvoirs : 1
Votants : 7

Séance du 21/05/2025

Date de convocation : 15/05/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Laurence Rouan, Mme Michelle Dorange, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLEANTS PRESENTS : M Cédric Lougrat, M Jean-Jacques Chapellet, M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Yann Vergnaud

EXCUSE: M Frédéric Delmares, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin,

Mme Sylvie Chevalier donne pouvoir à M Prévot

ABSENTS: M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Cédric LOUGRAT

Délibérations à l'ordre du jour et informations échangées :

M le Président Pascal Prévot débute à 17 h la séance et présente la liste de délibérations :

- 1 – Régie d'avances : avenant
- 2 – Régie de recettes : avenant
- 3 – Budget principal : décision modificative
- 4 – Horaires d'ouverture de Quai Cyrano : modification
- 5 – Actualisation du catalogue des tarifs

Il indique que les actualités de la structure seront exposées à l'issue des votes.

M Cédric Lougrat est proposé comme secrétaire de séance.

Débats et votes :

1 – Modification de la délibération relative à la régie de recettes de Quai Cyrano : avenant

Il est proposé au comité de direction de modifier les termes de la régie de recette existante pour l'EPIC Quai Cyrano par un avenant : cette modification concerne l'article 5 (paiement par cb). La délibération est adoptée à l'unanimité.

2 – Modification de la délibération relative à la régie de dépenses de Quai Cyrano : avenant

Il est proposé au comité de direction de modifier les termes de la régie de dépenses existante pour l'EPIC Quai Cyrano par un avenant : cette modification concerne l'encaissement. La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 – Budget principal : décision modificative

Il est proposé au comité de direction de voter en faveur d'un virement de crédit. La délibération est adoptée à l'unanimité.

4 – Horaires d'ouverture de Quai Cyrano : modification

Il est proposé au comité de direction de voter en faveur d'une modification par rapport à la délibération existante en matière d'horaires d'ouverture du site : soit rouvrir les lundis des petites vacances scolaires de la zone A. Il s'agit notamment d'être ouvert avant les fêtes de fin d'année pour faciliter les achats de Noël.

Remarque est faite par Mme Rouan de l'utilité – opportunité à ouvrir les lundis par rapport à l'ensemble des sites de la ville : un bilan sera tiré en fin d'année 25 de l'équilibre ouverture-fréquentation-recettes pour réajuster éventuellement les périodes et jours d'ouverture. La délibération est adoptée à l'unanimité.

5 – Actualisation du catalogue des tarifs

Il est proposé au comité de direction de voter en faveur du catalogue des tarifs de Quai Cyrano qui est amené à évoluer mensuellement, en fonction des projets et nouveautés de l'EPIC. Par exemple sur le nouveau catalogue est intégré les tarifs du jeu « murder party » qui se déroulera de juin à fin août (tarif : 35 € la formule « famille »). La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président de l'EPIC reprend la parole à l'issue des votes des délibérations figurant à l'ordre du jour pour exposer avec la directrice les actualités de la structure sur la période mai-juin 2025.

Parmi celles-ci, sont évoquées :

- Les actualités en matière de promotion et communication : insertions publicitaires, reportage à venir d'M6, interview radio pour présenter les 1 an de l'Expérience Cyrano...

- En matière de documentations, l'équipe finalise l'agenda des RDV à l'échelle du Pays de Bergerac et diffusera toute la semaine prochaine l'agenda de Quai Cyrano,

-Un point est fait sur le service réceptif qui reçoit beaucoup de groupes en cette période dont un groupe de québécois sur toute cette semaine.

Remarque est faite de M Chapellet sur le bilan à tirer de cette commercialisation. (La responsable du service réceptif Mme Galvan pourra présenter un rapide bilan à l'occasion du prochain CODIR).

-En matière de Ressources Humaines, la quasi-totalité des vacataires sont arrivés (sauf 2 personnes : l'une à l'office et l'autre au bar). Un des vacataires de l'office sera sans doute recruté de manière définitive à l'issue de la saison pour remplacer Mme Tisserand qui est partie en avril.

-Les premiers retours sur les planches apéritives sont bons, mais les chiffres de fréquentation et de recettes (à l'office comme pour la restauration) restent plus faibles que l'an dernier et présage un été plus « compliqué ».

Le Président de l'EPIC Pascal Prévot clôture la séance à 18 h 45.

Le prochain comité de direction de l'EPIC se tiendra le jeudi 26 juin à 17h30.

SOUS-PRÉFECTURE
DE BERGERAC

23 MAI 2025

ARRIVÉE